

Seulement une forte odeur d'ail

02-05-2021

Dimanche 7 mai — Je pénètre, ce soir, à Saint-Eustache, où a lieu l'ouverture d'un club. Au banc d'œuvre, entre deux lampes est un verre d'eau sucré, entouré de quatre ou cinq silhouettes d'avocats. Dans les bas côtés, debout ou sur des chaises, un public de curieux amenés, par la nouveauté du spectacle. Rien de sacrilège dans l'attitude de ces hommes, dont beaucoup, en entrant, portent instinctivement la main à leur casquette, et ne la laissent qu'à la vue des chapeaux qui sont sur les têtes. Non, ce n'est point la profanation de Notre-Dame, en 93, ce ne sont point encore les harengs, grillés sur les patènes, seulement une forte odeur d'ail monte sous les voûtes sacrées. La sonnette, la sonnette au tintement argentin de la messe, annonce que la séance est ouverte.

A ce moment surgit dans la chaire, une barbe blanche, qui, après s'être gargarisé avec quelques phrases puritaines, demande à l'assemblée de voter la proposition suivante : « Les membres de l'Assemblée nationale, et aussi bien Louis Blanc, Schœlcher, que les autres, les membres de l'Assemblée nationale, ainsi que les autres fonctionnaires, sont déclarés responsables, sur leur fortune privée, de tous les malheurs de cette guerre, et tout autant pour ceux qui périssent du côté de Versailles, que du côté de Paris. En sorte, dit-il, en entrant dans des explications, qu'un représentant de province sera très désagréablement surpris, quand le paysan, chez lequel on aura rapporté le corps de son fils, viendra lui réclamer, sur sa fortune, la pension qui lui est due. » La proposition mise aux voix n'est pas votée, je ne sais par quel empêchement.

Edmond de Goncourt, Journal, 7 mai 1871

Jean-Jacques Salomon

palio@editionsdupalio.fr

